

Spécialiste en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles DF

Nature des tâches

Les spécialistes en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles mettent en contact les patients souffrant d'un handicap visuel avec les opticiens spécialisés, déterminent grâce à de multiples tests à l'aide d'appareils thérapeutiques et d'autres outils (mise au point du champ visuel, lecture, perception des contrastes ou sensibilité aux reflets) le handicap visuel objectif et subjectif ressenti. En effet, pour pouvoir utiliser et stimuler le reste de vision dont ils disposent, ils doivent être équipés sur le plan médicamenteux comme sur le plan optique de façon optimale. La coordination de toutes ces mesures est également du ressort des spécialistes en Basse Vision.

Conditions d'admission

- a) brevet ou diplôme de formation professionnelle supérieure ou diplôme d'une haute école, dans les domaines de la pédagogie, de la santé ou du social
- b) pratique professionnelle d'au moins 2 ans dans ces domaines
- c) des certificats de module ou des attestations d'équivalence
- d) stage pratique.

Aptitude à percevoir les besoins des mal voyants, patience, sensibilité, goût pour l'aide, intérêt pour les lois optiques et physiques, habileté manuelle et compréhension technique.

Formation

Courses modulaires de 1 1/2 années en cours d'emploi par l'Union central suisse pour le bien des aveugles (UCBA).

Perspectives

Manifestation : Union central suisse pour le bien des aveugles (UCBA).